



Procès-Verbal de la réunion du Conseil d'administration du 26 août 2016

Ouverture de séance à 20h45

PRÉSENTS

Laurent RACHET	Philippe SAHM
Martine PLEUT	Jean-Marc SIOMSI
Jean-françois PLEUT	Amandine ARTAUD
Jean-Luc VELATI	Marie-Noëlle RENARD

ABSENTS

Céline VARON	Gilles ALMASIO
Bruno DARCEL	Albert CELSAN

RÉDACTION

Martine Pleut, Secrétaire au CPALB

VALIDATION

Présenté pour validation au Président, Laurent RACHET, le 06 septembre 2016

DIFFUSION

A l'ensemble des membres du CPALB

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du CR Réunion du 30 juin 2016
2. Informations du Président
3. Informations de la Technique Scaphandre (J-F PLEUT)
4. Informations Apnée (A ARTAUD)
5. Point Financier et investissements (M-N RENARD)
6. Bilan Activités de l'été
7. Modification du règlement Intérieur
8. Préparation de l'AG du 21/10/2016
9. Questions diverses

1. Approbation du CR Réunion du 30 juin 2016

- Correction apportée au dernier compte-rendu de CA : le club remercie Frédérick JACOB pour sa participation à la fête du nautisme; son nom n'avait pas été cité parmi les bénévoles présents à cette manifestation, toutes nos excuses.
- Lecture est faite du compte-rendu du dernier CA et il est approuvé à l'unanimité par tous les membres du CA.

2. Informations du Président

- 129 adhérents à ce jour (132 en 2015).
- La CALLAS a été volée : une plainte a donc été déposée au commissariat.
- Le club remercie J.C.RENAUD pour la sécurité qu'il a assurée le 14 juillet lors de l'AQUATHLON.
- On déplore un incident sur le compresseur, une vanne a été endommagée vraisemblablement par la manipulation de la caisse à plombs, entraînant des coûts de réparation non négligeables. Il est demandé à chacun de faire attention pour éviter que cela se reproduise.
- Pour ce qui est du nouveau local pour l'essence, la mairie a fait poser la dalle : elle fournira prochainement le bac de rétention.
- Un club de plongée de Grenoble a fait une demande d'accueil pour le week-end du 15-16 octobre prochain avec une plongée le samedi après-midi et une le dimanche matin.
- Le CODEP de l'Ain demande pour l'année 2017 à utiliser notre structure pour assurer la formation (ainsi que l'examen) GP. Plusieurs journées sont demandées : le 25/03 bateau et gonflage, le 14/05, le 25/05 et le 10/06 pour les formations, enfin les 17 et 18/06 pour l'examen. Le club avec la commission technique étudient la possibilité de les accueillir.
- La piscine est ouverte aux adhérents à partir du lundi 05/09 à partir de 19h00.

3. Informations de la Technique Scaphandre (J.F.PLEUT)

- Deux nouveaux plongeurs N3 ont été validés début juillet.
- Une demande de renouvellement de cellules O2 est faite car un analyseur est défaillant.
- Deux B50 d'O² ont été renouvelés.
- Cette année la sortie à Annecy sur Le FRANCE sera organisée le dimanche 13 novembre.

4. Informations Apnée (A.ARTAUD)

- Cet été il y aura eu en tout 8 sorties lac organisées.
- Les séances d'apnée reprennent à partir du 05/09 pour les anciens et du 03/10 pour les nouveaux, toujours aux mêmes horaires de 19h à 21h le lundi. Un nouveau créneau sera disponible en plus pour l'apnée le jeudi de 19h à 20h30 dès le 08/09 tant qu'il n'y aura pas de formation plongée.
- La création d'une commission apnée est à l'étude.

5. Point financier et investissements (M.N.RENAUD)

- CCP : 3785,70€
- Livret : 7278,74€
- Le CA a décidé de rembourser la somme de 118 € représentant la moitié des frais engagés par Marie-Pierre EKSTETS pour sa participation à la compétition apnée de Chartres en mai dernier.
- Il n'y a pas eu de demande particulière d'investissement pour l'année prochaine en dehors du renouvellement de combinaisons.

6. Bilan des activités de l'été

- Barbecue du 1^{er} juillet : 30 participants
- Plongée de Châtillon le 03/07 : 9 plongeurs et un petit pique-nique sur l'herbe
- Barbecue des Meuniers le 23/07 : il a été annulé pour cause de météo défavorable.
- Sortie mer : 23 personnes (dont 3 extérieures au club) sont inscrites. Il reste encore 3 places.

7. Modification du règlement intérieur

- Une modification de l'article 29, alinéa 1 sera proposée au vote lors de l'AG. Celle-ci consiste en l'ajout d'une ligne concernant les sanctions à l'égard d'un membre du club qui viendrait à causer du tort au club. Le texte est le suivant : « Il n'y a pas de gradation de chacune de ces sanctions les unes par rapport aux autres. »
- La création d'une commission apnée sera aussi proposée au vote.

8. Préparation de l'AG

- Elle aura lieu le vendredi 21 octobre 2016 et contrairement à ce qui avait été annoncé, ce ne sera pas une AG extraordinaire car la modification ne concerne pas les statuts mais le règlement intérieur. Il faudra cependant le quorum pour pouvoir ouvrir la séance. Les personnes présentes (ou qui auront donné leur pouvoir en cas d'absence) se prononceront sur les deux modifications du règlement intérieur proposées.

9. Questions diverses

- Aucune question.

Clôture de séance à 23h

La prochaine réunion aura lieu au club le vendredi 16 octobre 20h30.